

**Commune
de
MALBOSC**

GABRIEL Gélard



INFORMATIONS

MUNICIPALES

N° 4

Avril 1978

PRESENTATION

En ce mois d'Avril 1978, je m'empresse de venir vous présenter ce quatrième numéro d' "INFORMATION MUNICIPALES".

Afin d'utiliser au maximum la place disponible, et, ainsi, faire des économies de papier, ce numéro a été imprimé recto-verso.

Comme d'habitude vous y trouverez le compte rendu des événements qui se sont déroulés dans la commune au cours de ces trois derniers mois, en particulier les réunions du conseil et le budget 1978 tel qu'il a été voté, le 4 Mars, par le Conseil Municipal.

Vous y trouverez aussi un compte rendu de la réunion du comité des fêtes qui prépare activement les prochaines festivités. Vu le succès de la fête de l'année dernière, nous avons raison, au conseil municipal, quand nous avons décidé de faire renaître l'ancienne fête votive, et en désignant 2 des nôtres pour créer un comité des fêtes, avec l'aide des jeunes de la commune. C'est désormais chose faite. Souhaitons à cette association, qui va voler de ses propres ailes, une longue vie pour l'animation de la commune.

De plus je tiens à remercier Monsieur PASSERON, un ancien habitant de la commune, qui, dans une tribune libre, vient nous faire revivre un dimanche à MALBOSC en 1910.

Comme prévu, le bulletin a été proposé aux personnes extérieures à la commune. A ce jour 27 abonnements m'ont été demandés. Je dois remercier aussi plusieurs personnes qui nous ont adressé des félicitations pour ce bulletin d'information, en nous encourageant à continuer.

Sans plus attendre; je vous laisse découvrir ce nouveau numéro, en espérant qu'il vous apportera toute satisfaction.

Votre adjoint: MANIFACIER Jean-Paul

SOMMAIRE

- Pages: 1 - Présentation.
 & Sommaire.
- 2 - Le mot du Maire.
 - Travaux en cours.
 - Distinction.
- 3 - Réunion du Conseil du 19 Février.
- 4 - Réunion du Conseil du 4 Mars.
 - Budget 1978: Recettes.
- 5 - Budget 1978: Dépenses.
- 6 - Budget 1978: Investissements.
 - Tableau des emprunts de la commune.
- 7 - Résultats des élections législatives.
- 8 - Réunion du Comité des Fêtes du 15 Avril.
 - Tribune libre: A propos des élections.
- 9 - Tribune libre: Partie de boules en Juillet 1910.

BE MOT DU MAIRE

Trois mois se sont écoulés depuis la parution du dernier numéro de notre journal . Trois mois c'est peu dans une vie et pourtant cela tient quelque fois beaucoup de place par l'importance des évènements qui se passent dans cette période. Effectivement, les trois mois écoulés ont été marqués par les conditions météorologiques néfastes, ensuite, par les évènements politiques.

Voyons, d'abord, les conditions climatiques. Les fortes chutes de neige de janvier et, alors qu'elles étaient à peine effacées, une nouvelle retombée est venue parachever les dégats faits par les premières.

Les conditions de déblocage des hameaux de la commune, a été un vrai problème, avec l'absence de matériel disponible. Le matériel des ponts et chaussées, pris par ailleurs sur les départementales; Le matériel privé dégradé, qu'il a fallu attendre après réparation. Aussi le conseil municipal a pris l'engagement d'acquérir une étrave chasse-neige pour qu'à l'avenir de pareils faits ne se reproduisent plus. A cette occasion, il me plait de rendre hommage à la gendarmerie de Saint-Paul qui a fait preuve d'un réel dévouement.

Ensuite, évènement politique, les élections législatives ont longtemps passionné l'opinion. Pour nous, à MALBOSC, les électeurs ne se sont pas reniés de leur vote aux municipales. Sur le plan de la circonscription, l'épilogue de ces élections, a été la réélection du député sortant. J'ose espérer que dans cette législature nous aurons l'occasion de le voir à MALBOSC où les habitants pourront lui exposer leurs doléances, et qu'il ne sera pas seulement un illustre parlementaire que seuls quelques privilégiés peuvent approcher; il est le député de notre circonscription.

Votre Maire: GARIDEL NOEL

88

TRAVAUX EN COURS

Les travaux concernant le local des P et T pour l'automatisation du téléphone sont commandés, une partie est même réalisée. Nous pensons bien être prêts à la date prévue.

En ce qui concerne l'adduction d'eau d'AUBRIAS, l'entreprise FROMENT qui en est l'artisan, a construit le chemin qui acheminera le matériel à pied d'oeuvre, près des sources. Nous pensons qu'elle aura à coeur d'achever l'ouvrage dans les délais qui lui sont impartis.

Pour revenir au téléphone, il ne faut pas oublier que MALBOSC chef-lieu est enfin doté de son poste d'abonnement public après un vide d'un an. C'est le n° 15 chez Monsieur MANIFACIER Francois.

GARIDEL Noël

DISTINCTION

Madame MARC Amélie, ancienne secrétaire de mairie, a reçu le 19 février au cours d'un apéritif d'honneur offert à la mairie, le diplôme donnant droit à la médaille d'argent du travail.

Dans une courte allocution le maire a retracé les débuts difficiles de sa carrière et les services rendus aux maires qui se sont succédés pendant ce temps là. Il s'est fait l'interprète du conseil municipal tout entier et de la population de MALBOSC, pour lui souhaiter aux côtés de son mari, une bonne et longue retraite.

Le CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le dimanche 19 février à 9 h, sous la présidence du maire et a désigné TILLY Jean-Michel comme secrétaire. Tous les conseillers sont présents.

Ordre du jour :

- Annulation demande poste d'abonnement public.
- Désignation membres commission de révision des listes electorales agricoles.
- Dégâts causés par la neige.
- Travaux à exécuter en 1978.
- Divers.

1 - Annulation demande P.A.P.

Une demande d'installation d'un poste d'abonnement public à la LOUBATIERE et à l'HABITARELLE avaient été déposée auprès de l'administration. Le téléphone venant d'être installé dans ces deux mas aux frais des propriétaires, le conseil municipal décide à l'unanimité l'annulation de ces deux demandes.

2- Délégués pour la révision des listes électorales agricoles.

Nous avons du désigner un représentant du conseil municipal et proposer deux autres noms au préfet pour qu'il puisse en choisir un. Nous avons tenu à désigner des agriculteurs et ayssi Monsieur HOURS André qui était déjà le représentant du préfet.

- Représentant du conseil municipal: LOUCHE Pierre
- Proposition pour le préfet: HOURS André
TILLY Jean-Michel

3- Dégâts causés par la neige:

Après avoir pris connaissance des dégâts causés par la neige aux chemins communaux, le conseil municipal décide de demander une aide financière, car les finances ordinaires de la commune ne sont pas suffisantes pour régler les réparations nécessaires.

4- Travaux à effectuer en 1978:

Le maire fait constater que les subventions promises pour les réfections du toit de la mairie, du mur des ESCOUSSOUS, et du pont de GORGE ne sont pas encore débloquées. Il fait constater aussi que la commune verse déjà 23F par habitant pour le fonctionnement de l'usine de destruction des ordures ménagères de GROSPIERRE. Mais, pour le moment, rien n'est proposé pour la commune de MALBOSC.

5- Divers:

-Subvention au M.O.D.E.F.: Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande de subvention au M.O.D.E.F. (syndicat agricole de gauche). Si elle subventionne un syndicat, la mairie doit tous les subventionner; Elle n'a pas les moyens financiers de réaliser cette opération. Donc, pas de syndicat favorisé.

-Maison de Monsieur ALLEGRE Noël (SABUSCLE): La commune verse chaque année une somme assez importante pour l'aide sociale des personnes qui sont à l'hôpital. Suite à une correspondance qu'il a eu, à ce sujet, avec la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, MANIFACIER Jean-Paul nous communique leur réponse:

"...Vous me demandez si votre commune peut récupérer sur les biens de Monsieur ALLEGRE Noël décédé le 13 Avril 1974, les frais engagés au titre de l'aide sociale. J'ai le regret de vous faire connaître qu'un tel remboursement ne peut être envisagé. Quand les services fiscaux auront procédé à la liquidation de cette affaire, le montant de la dépense avancée sera récupéré sur l'actif successoral dans la limite de la valeur des biens. Il sera inscrit en recettes au budget départemental dans le groupe III et viendra en atténuation des charges globales qui sont ventilées entre l'Etat, le Département et les communes..."

Le secrétaire: TILLY Jean-Michel

REUNION DU CONSEIL (4 Mars)

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le samedi 4 Mars sous la présidence du Maire. Absent excusé: MANIFACIER Jean-Paul

Ordre du jour :

-Examen et vote du budget primitif 1978.

Après avoir exposé ses propositions pour 1978, qui voient une augmentation du budget de 14,75%, le Maire ouvre la discussion.

Il ressort que la quasi totalité du budget primitif est soumise à des impératifs qu'il est impossible de modifier. (Traitement du personnel, remboursement des emprunts, etc...). Le disponible sera affecté à la voirie qui en a un grand besoin. Après un échange de vue le budget est voté à l'unanimité.

D'autre part un résumé de ce budget 78 sera affiché dans chaque panneau de hameau.

GARIDEL Noël

Voici donc ce budget:

BUDGET 1978 (Section de fonctionnement)

I- RECETTES

1- PRODUITS DE L'EXPLOITATION:

-Vente d'eau : 5.000
-Taxes funéraires : 600

2- PRODUITS DOMANIAUX:

-Location des gîtes : 9.000
-Concessions sur les cimetières : 600

3- PRODUITS FINANCIERS:

6 Annuité du département pour le chemin d'Abeau : 1.469,12
-Produit des cabines téléphoniques : 3.500

4- RECOUVREMENT - SUBVENTIONS:

-Participation de l'Etat aux dépenses d'intérêt général : 112

5- VERSEMENT REPRESENTATIF DE LA TAXE SUR LES SALAIRES

-Attribution de garantie : 31.599
-Répartition de l'impôt sur les ménages : 10.614
-Fonds d'action locale : 1.590

6- IMPOTS INDIRECTS:

-Attribution sur les permis de chasser : 360
-Taxe additionnelle aux droits de mutation : 5.396
-Licences des débits de boissons : 30

7- CONTRIBUTIONS DIRECTES:

-Produit des centimes (Impôts locaux) : 36.020

8- TOTAL DES RECETTES:

: 105.890,12

II- DEPENSES

1- DENREES ET FOURNITURES:

-Combustibles école, mairie et gîtes (charbon, gaz) : 1.600
-Fournitures scolaires : 500

2- FRAIS DE PERSONNEL:

-Rémunération de la secrétaire : 12.650
-Rémunération femme de ménage pour l'école : 1.000

II- DEPENSES (Suite)

2- FRAIS DE PERSONNEL (Suite)

-Indemnité gestion du receveur	:	39
-Indemnité confection budget (Percepteur)	:	200
-Indemnité gardiennage église (Mr le Curé)	:	350
-Indemnité fossoyeur	:	1.000
-Charges sociales	:	5.398

3- IMPOTS ET TAXES:

-Impôts fonciers de la commune	:	700
-Taxe pour le fond national d'adduction d'eau	:	400

4- TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS:

-Entretien des bâtiments communaux	:	1.100
-Entretien des chemins communaux	:	6.000
-Entretien de matériel	:	2.000
-Acquisition de petit matériel	:X	2.000
-Electricité (Bâtiments et éclairage publics)	:	3.600
-Primes d'assurances	:	2.000

5- PARTICIPATION ET CONTINGENTS:

-Contingent pour dépenses d'aide sociales	:	5.154
-Cotisation municipales	:	17
-Service incendie (Pompiers des VANS)	:	680
-Syndicat du personnel communal	:	16
-C.E.G. des VANS	:	190
-Cotisation aux gîtes de France	:	230
-Ordures ménagères	:	3.611
-Emprunts syndicat du chassezac	:	682
-Cotisation syndicat du chassezac	:	343

6- SUBVENTIONS:

-Bureau d'aide sociale	:	800
-Société de chasse	:	140
-Cancer	:	20
-Timbres antituberculeux	:	20
-Croix Rouge	:	30

7- FRAIS DE GESTION GENERALE:

-Fêtes et cérémonies	:	500
-Frais de transport de la secrétaire	:	3.500
-Fournitures de bureau	:	1.000
-Documentation générale	:	300
-Frais des P. et T. (Postes d'abonnements publics)	:	4.000
-Indemnité de fonction du Maire	:	7.198
-Indemnité de fonction des 3 Adjoints	:	7.198
-Versement à l'I.R.C.A.N.T.E.C. (Retraites)	:	304
-Dépenses imprévues	:	2,69

8- FRAIS FINANCIERS:

-Remboursement des intérêts des emprunts	:	26.543,23
-Frais pour opérations financières	:	500

9- PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT:

: 1.274,20

10- TOTAL DES DEPENSES:

: 105.890,12

BUDGET 1978 (Section de l'investissement)

I-RECETTES

-Subvention du département pour mur et aqueduc	: 3.850
-Fonds d'équipement des collectivités locales	: 15.100
-Prélèvement sur recettes de fonctionnement	: 1.274,20
-Produit au titre du plafond légal de densité	: 2.825
Recouvrement des créances à long terme	: 11.869,72
Total des recettes	: 34.918,92

II-DEPENSES

-Remboursements des emprunts (Capital)	: 15.968,92
-Travaux neufs (mur et aqueduc)	: 18.950
Total des dépenses	: 34.918,92

Voici donc exposé le budget pour l'année 1978. Mais, pour que l'exposé des finances de la commune soit plus complet, vous trouverez ci-dessous le tableau de remboursement des emprunts actuels. Le total du remboursement annuel de ces emprunts s'élève à 42.512,15 F, et se décomposent:

- En remboursements d'intérêts: 26.543,23
- En remboursements de capital: 15.968,92

MANIFACIER Jean-Paul

ANNEE	BUT DE L'EMPRUNT	SOMME EMPRUNTEE	RESTE A PAYER	REMBOURSEMENT ANNUEL	DUREE EMPRUNT
1952	Electrification	31.780	9.725,33	2.308,78	30 ANS
1953	Electrification	15.900	5.639,78	1.155,12	30 "
1953	Electrification	25.420	9.080,51	1.846,74	30 "
1958	Adduction d'eau	33.600	15.861,21	1.714,25	30 "
1968	Chemin d'Abeau	22.500	13.993,29	1.512,35	20 "
1973	Adduction d'eau	45.000	43.133,13	3.903,33	30 "
1973	Adduction d'eau	55.000	52.902,78	5.001,20	30 "
1973	Travaux voirie	15.000	13.044,76	1.203,64	20 "
1973	Chemin des Combres	6.750	5.870,13	541,64	20 "
1974	Voirie rurale	11.250	10.177,43	902,73	20 "
1975	Voirie rurale	11.250	10.552,53	902,73	20 "
1975	Gîtes ruraux	42.000	39.122,72	3.090,43	20 "
1976	Voirie communale	25.000	8.540,58	2.408,56	15 "
1976	Adduction d'eau	84.000	83.464,64	8.725,36	30 "
1976	Voirie rurale	30.000	29.092,72	2.407,28	20 "
1976	Gîtes ruraux	18.000	17.395,53	1.324,47	20 "
1976	Gîtes ruraux	22.500	21.744,41	1.655,59	20 "
1976	Voirie rurale	10.000	9.638,81	1.186,19	15 "
1977	Voirie rurale	7.500	7.500	721,75	20 "
TOTAUX		512.450	406.520,29	42.512,15	

Résultats des élections des 12 et 19 Mars 1978

1- Le 12 Mars (1er tour)

	Commune de MALBOSC	Canton Des VANS	Circonscription De LARGENTIERE
Inscrits	166	5.971	56.220
Votants	150	4.821	46.480
Exprimés	140	4.734	45.756
GALLAS (L.O.)	2	135	786 (1,54%)
VIDAL (P.C.)	25	1.080	9.042 (19,76%)
ALAIZE (P.S.)	44	951	8.770 (19,16%)
MOULIN (U.D.F.)	20	914	10.147 (22,17%)
LIOGIER (R.P.R.)	39	1.247	11.559 (25,26%)
BERTHON (U.S.D.R.)	8	151	2.029 (4,43%)
FARGIER (S.E.)	2	229	3.152 (6,88%)
DE THOURY (F.N.)	0	27	271 (0,59%)

2- Le 19 Mars (2ème tour)

Inscrits	166	5.971	56.672
Votants	149	5.041	48.162
Exprimés	141	4.857	46.055
VIDAL (P.C.)	78	2.343	20.852 (45,28%)
LIOGIER (R.P.R.)	63	2.514	25.203 (54,72%)

3- Rappel des résultats de 1973

1er TOUR: -à MALBOSC: PRIMET (P.C.) 20 Voix ; SERRE (P.S.) 26 Voix

-sur la circonscription: PRIMET (P.C.) 8.272 (21%)
 SERRE (P.S.) 6.426 (16,3%)
 LIOGIER (U.R.P.) 12.241 (31%)
 MOULIN (C.D.P.) 8.933 (22,6%)
 PERRIER (Réf.) 3.012 (7,6%)
 FIGUERAS (C.N.) 580 (1,5%)

2ème TOUR: -à MALBOSC: LIOGIER arrivait en tête devant PRIMET

-sur la circonscription: PRIMET (P.C.) 15.828 (41%)
 LIOGIER (U.R.P.) 22.795 (59%)

4- Comparaison:

-Sur la commune, la gauche progresse très nettement et en particulier le Parti Socialiste.

-Sur la circonscription, la gauche progresse dans son ensemble de 4% et le Parti Socialiste, malgré le Radical de gauche dissident (BERTHON), rattrape presque le Parti Communiste, qui lui est en légère régression.

-Les repports de voix se sont très bien effectués au sein de la gauche, aussi bien dans la commune que sur l'ensemble de la circonscription.

-Sur le canton des VANS, le candidat unique de la gauche (VIDAL), talonne de très près le candidat de la majorité (LIOGIER).

MANIFACIER Jean-Paul

VNIVE ACTIVITE AU COMITE DES FETES

Récemment déclaré à la Sous-Préfecture, sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901, l'association dite "Comité des fêtes de MALBOSC", s'est donné pour but dans ses statuts: L'animation de la commune, au travers de manifestations populaires.

Nous nous sommes retrouvés une vingtaine, samedi 15 Avril, afin de discuter des différentes festivités à venir. Tout d'abord, une date à retenir, celle du samedi 27 Mai, où nous organisons un grand concours de pétanque dans l'après-midi. Mais il y aura aussi de la musique folk ou dite traditionnelle; des musiciens de la région, viendront animer et nous initier à quelques pas de danses que l'on a tendance à oublier (Bourrée, ... Rondes, ...). Nul doute d'une excellente journée en perspective.

D'autre part, ont été décidés les grandes lignes de la fête d'Eté les 1er et 2 Juillet. Comme en 1977, nous accueillerons pendant deux jours les musiciens de l'Harmonie Ouvrière de BESSEGES (orchestre), il y aura la traditionnelle vente de fougasses, deux grands concours de pétanque, et éventuellement avec la participation des chasseurs, un ball-trap.

Nous lançons un appel pour des idées d'animation originales.

Le comité des fêtes organise également une tombola, dotée de mille francs de prix, dont entre autres lots une rotissoire et un transistor. (Nous acceptons les dons de lots en nature). Le tirage est prévu le 2 Juillet.

Nous tenons à informer, de l'utilisation des bénéfices réalisés; il y a notamment, l'achat de planches pour la réalisation d'une estrade, et de bancs et de tables. (La location de ce matériel à la commune d'AUJAC s'est élevé à 300 Francs!!). Achat, aussi, de jeux (Loto, Belotte). Enfin nous projetons l'aménagement du préau attenant à la Salle des Fêtes, ce projet devant être soumis au Conseil Municipal, duquel nous attendons l'accord pour les travaux et une participation financière.

La prochaine réunion est fixée au samedi 20 Mai à 18 Heures. venez nombreux et plein d'idées.

LE COMITE DES FETES

8

TRIBUNE LIBRE:

A PROPOS DE ELECTIONS

Qu'elle est amère la défaite, quand on a aperçu la victoire à portée de la main. beaucoup de militants et d'électeurs de gauche se posent aujourd'hui cette question: Pourquoi en être arrivés là ? J'y vois pour ma part deux raisons.

La première, qui est pour moi la principale, incombe au Parti Communiste qui n'accepte pas que le Parti Socialiste le devance au sein de l'union de la gauche. pour lui la victoire du Parti passe avant la victoire de l'union. Donc, quand il y a risque de se faire distancer par les Socialistes, on les discrédite en les considérant comme des traités. Pour les dirigeants Communistes, tout ce qui n'est pas de leur avis est mauvais. En dehors de leur "Eglise", aucun salut n'est possible aller vers un monde meilleur. Ne voit-on pas d'ailleurs, ces derniers jours, la base communiste demander des comptes à ses dirigeants ? Mais le journal l'"Humanité", refuse toujours de faire paraître ces critiques, en faisant semblant de les ignorer.

La deuxième, c'est l'attitude du Parti Socialiste, pendant la campagne électorale. En effet nous avons accepté la polémique en faisant le dos rond. Si bien que, dans les dernières semaines de la campagne électorale, nous ne voyons fleurir que des critiques communistes envers les socialistes, et des propositions communistes en mettant au défit les socialistes d'en faire autant, même si elles n'étaient pas réalisables dans l'immédiat. Pourtant je crois qu'il est grand temps de proclamer bien haut que nous voulons un changement bien réel de société. En voici quelques exemples:

(Suite page 9)

Partie de boules

Comme chaque dimanche, il y a foule à l'Auberge "Chez PASSERON" dont le propriétaire est Maire de la commune. Dans la grande salle, les joueurs de manille finissent leur dernière partie et boivent leur dernier verre de "clinton". Puis chacun va faire son choix dans la grande caisse de la terrasse où dorment une vingtaine de grosses boules de buis bien rondes et bien patinées.

En route pour la place de l'Eglise au quartier des Cabucelades. Deux camps se forment et la première partie commence. Il y a là : Léon le cordonnier, son cadet Paul, MANIFACIER le maréchal, LECIER Du Mas, le Facteur, BOUCHET l'épicier, COSTE le tailleur, GARIDEL dit l'Edouard, DURANT dit le Duranté, FOSSAT dit Brigitte et bien d'autres dont nous garderons longtemps le souvenir. Mais n'oublions pas PIALET le menuisier qui ne participe pas à la compétition, mais qui arbitre et fait suivre la Dame-Jeanne de "clinton", pour récompenser les joueurs.

Le soliel est ardent. Il faut vite quitter la grande place pour rechercher l'ombre des grands châtaigniers qui bordent la route MALBOSC BESSEGES. La partie continue sur la départementale 51 où les autos ne troublent pas encore la joie de vivre... Pas question de savoir si le cochonnet - le lé comme on dit ici - est à bonne distance ou s'il disparaît dans l'ornière que les charrêtes ont creusée en revenant du marché de BESSEGES ou de la propriété.

Les grands châtaigniers protègent nos joueurs, ils sont pleins de vigueur ces ancêtres qui ignoraient l'endothia... On pointe on tire, on s'arrête pour rouler une cigarette de gris et boire un verre de "clinton" car le PIALET fait bien son service et la Dame-Jeanne ne chôme pas. En patois, bien sûr, les exclamations des joueurs résonnent fort et cigales et cigalons arrêtent un instant leur ritournelle quand le ton s'élève un peu trop.

Puis c'est le retour à l'auberge où l'équipe perdante offre un dernier verre de "clinton". Bel après-midi pour tous et on retourne content à la maison en pensant à dimanche prochain...

Mais, comme dit le poète, où sont les neiges d'antan, quand MALBOSC COMPTAIT plus de mille habitants, 3 écoles publiques, une école privée, 4 cafés, 2 épiceries, 2 cordonniers, 2 menuisiers, 1 maréchal-ferrant et même un marchand d'étoffes, tailleur d'habits sur mesure.

MALBOSC, Juillet 1910

PASSERON Marius
(Petit-fils de l'aubergiste PASSERON)

TRIBUNE LIBRE: (Suite de la page 8)

€ - Le P.C c'est prononcé pour la force de frappe; il faut savoir affirmer que nous sommes contre

- Le P.C accepte le programme nucléaire, car il veut produire toujours plus des biens de consommation; nous préférons une nouvelle logique de développement industriel, orienté vers moins de gaspillages, des produits plus durables et en tenant compte des énergies nouvelles et de l'environnement.

-le P;C de par sa nature est centralisateur. Il faut que nous affirmions que nous sommes pour la décentralisation et l'autogestion, c'est à dire, que nous puissions décider nous-même le plus de choses possibles au sein de nos usines, de nos villages, de nos communes s'en avoir à en rendre compte à PARIS par Préfet interposé.

Quand on veut gagner, on met l'accent sur nos points communs et non sur nos divergeances, malgré que nos deux conceptions de la société soient différentes, car nous défendons tous le monde du travail contre les puissances de l'argent qui nous gouvernent.

En conclusion, c'est dans la discussion à la base, comme nous essayons de le faire dans notre petite commune de MALBOSC, que nous arriverons à nous entendre.